

SPID'Ò®

PUMP EXPERT - CLASSIC

PROTECTION MANQUE D'EAU

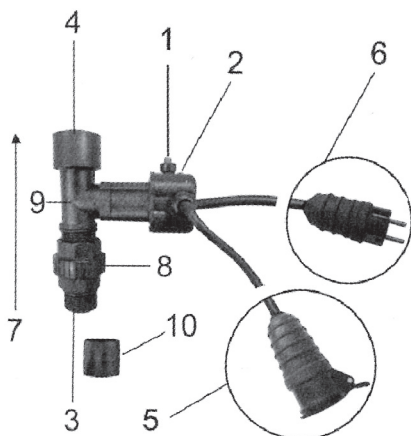
MODE D'EMPLOI D'ORIGINE



Avant la mise en service, lisez le mode d'emploi
et les consignes de sécurité et respectez-les.

DIPRA

003361- REV01 - 26 DECEMBRE 2019

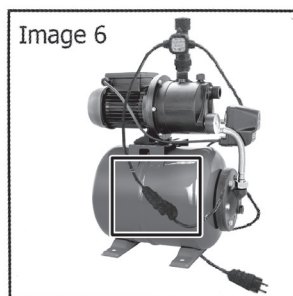
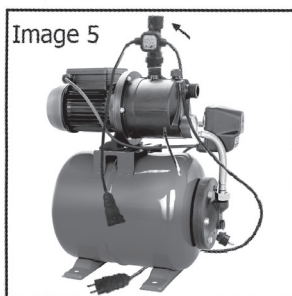
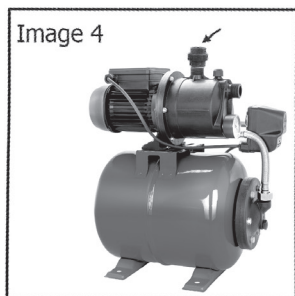
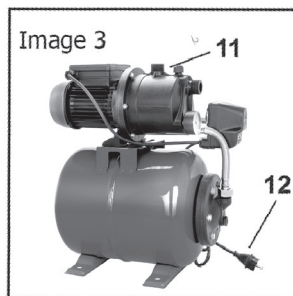
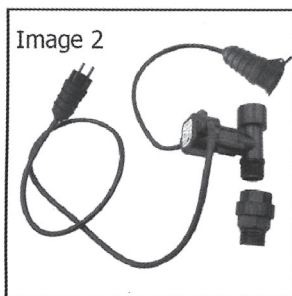
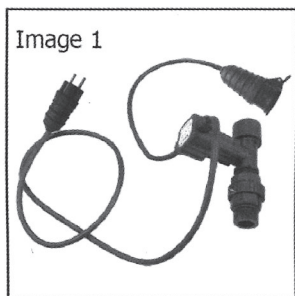


DESCRIPTION :

- ❶ Bouton poussoir (bouton de démarrage)
- ❷ Voyant rouge d'alerte
- ❸ Raccord d'entrée de l'eau (mâle 25,4 mm)
- ❹ Raccord de sortie de l'eau (femelle 25,4 mm)
- ❺ Prise d'alimentation
- ❻ Fiche d'alimentation
- ❼ Sens d'écoulement de l'eau
- ❽ Manchon
- ❾ Corps
- ❿ Adaptateur
- ⓫ Fiche du cordon d'alimentation

3. DONNÉES TECHNIQUES

Modèle	PROTECTION MANQUE D'EAU
Tension de réseau / Fréquence (V / Hz)	230/50
Pression	0,06-0,6 Mpa
Type de protection (IP)	X44
Raccord d'aspiration	M26/34 (1") ou F26/34 (1") par adaptateur
Raccord de refoulement	F26/34 (1")
Pression maxi. (bar)	6
Hauteur d'aspiration maxi. (m)	9
Température minimum de l'eau (°C)	5
Température maximum de l'eau (°C)	40
Longueur du câble de raccordement (m)	1,2
Type de câble	H07RN-F
Poids (net) (kg)	0,6
Dimensions (L x P x H) (mm)	160 x 80 x 130





Si le raccord de refoulement de votre pompe est un raccord femelle, effectuez directement les étapes 1 à 3.

Si le raccord de refoulement de votre pompe est un raccord mâle, vissez d'abord l'adaptateur (10) sur le raccord de refoulement de votre pompe avant d'effectuer les étapes 1 à 3.

Installation :

1. Vissez le raccord d'entrée (3) sur le raccord de refoulement de la pompe (11). **(Image 5)**
 - Tout en immobilisant le corps (9), tournez le manchon (8) et le raccord d'entrée de l'eau (3). **(Image 2)**
 - Tout en immobilisant le manchon (8), tournez le raccord d'entrée de l'eau (3) séparément dans le raccord de refoulement (11). **(Image 4)**
 - Placez le corps (9) sur le manchon (8). Tout en immobilisant le corps (9), tournez le manchon (8) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre. Veillez à ce que le raccordement entre le corps (9) et le manchon (8) soit étanche. **(Image 5)**
2. Insérez la fiche du cordon d'alimentation (12) de la pompe dans la prise d'alimentation (5). **(Image 6)**
3. Ensuite, raccordez la pompe à la canalisation d'aspiration et raccordez la canalisation de refoulement au raccord de sortie de l'eau (4).

Utilisation :

1. Branchez la fiche d'alimentation (6) dans une prise électrique.
2. Actionnez l'interrupteur marche/arrêt de la pompe pour la mettre sous tension (le voyant rouge d'alerte (2) s'allume).
3. Appuyez sur le bouton de démarrage (1), le moteur de la pompe se met en marche. Ne relâchez pas le bouton tant que la pompe ne refoule pas de l'eau et que son fonctionnement n'est pas stabilisé. Relâchez le bouton quand le voyant rouge d'alerte (2) s'éteint.
4. Quand la pompe n'est plus alimentée en eau, le voyant rouge d'alerte (2) s'allume et l'anti-marche à sec éteint automatiquement la pompe,

GARANTIE - SERVICE

Ce produit est garanti 2 ans à compter du jour de l'achat. Cette garantie comprend le remplacement gratuit des pièces défectueuses ou de l'appareil, le choix en étant laissé à la libre initiative du vendeur, sous réserve d'une utilisation conforme à la notice.

Cette garantie couvre également toutes les conséquences des défauts ou vices cachés (article 1641 et suivants du Code Civil).

Conditions de validité de la garantie : L'appareil doit toujours avoir été manipulé de manière adéquate, suivant les instructions de cette notice. L'appareil ne doit pas avoir été modifié ou avoir fait l'objet de réparation ou autre intervention par une personne autre que le Service Après-Vente agréé.

La garantie ne s'applique plus dans les cas suivants :

- Non-respect de la notice (en particulier non protection contre le gel, pompage de sable, fonctionnement à sec, raccordement électrique incorrect...)
- Tentative de réparation de l'appareil
- Modifications techniques de l'appareil
- Utilisation de pièces de rechange autres que celles d'origine.
- Endommagement/actes de malveillance (chute ou traces de chocs sur l'appareil).
- Utilisation non appropriée (ex : usage industriel, fonctionnement en continu), et en particulier : passage de particules dures et lourdes (cailloux), passage d'une quantité de sable excessive, eau salée, eau avec forte teneur en calcaire...
- Défaut d'entretien ou de nettoyage

Une intervention sous garantie ou un échange par un produit neuf durant la période de garantie ne prolonge pas la durée initiale de la garantie.

La prise en charge des appareils sous garantie est assurée par le revendeur du produit. Le produit doit être accompagné de tous ses accessoires et du ticket de caisse ou de la facture d'origine ainsi que d'un courrier expliquant le motif du retour ou les symptômes de panne constatés.

RENSEIGNEMENTS :

1. Dans le cas où votre appareil ne fonctionne plus, vérifiez tout d'abord si d'autres raisons, comme une interruption de l'alimentation électrique ou une manipulation inadéquate en peuvent être la cause.
2. Dans le cas d'une réparation :
Veillez à ce que l'appareil défectueux soit accompagné des documents suivants :
 - Facture
 - Description de la panne (une description aussi précise que possible accélérera la réparation).
3. Avant d'envoyer votre appareil, enlevez tous les accessoires qui ne font pas partie des composants originaux fournis avec la pompe. Nous n'endosons pas la responsabilité au cas où ces accessoires manquent à la remise du produit.

Pour obtenir la liste des pièces disponibles, adressez-vous à votre revendeur.

DIPRA met tout en œuvre pour fournir les pièces détachées principales (dites d'usure) pour ce produit sous et hors période de garantie. La durée prévue est de 5 années à partir de la date de fabrication du produit, qui apparaît sur la plaque signalétique de celui-ci.

En cas de demande d'intervention de la garantie ou de pannes, veuillez contacter votre revendeur.

Une intervention sous garantie ou un échange par un produit neuf durant la période de garantie ne prolonge pas la durée initiale de la garantie.



■ Seulement pour les pays de l'U.E.

Ne jetez pas les appareils électriques/électroniques à la poubelle !

Conformément à la directive européenne 2012/19/EU sur les anciens équipements électriques et électroniques et son application dans la législation nationale, les appareils usagés de ce type doivent faire l'objet d'une collecte séparée pour être recyclés dans le respect des règles de protection de l'environnement. Si vous avez des questions, veuillez-vous adresser à votre service local de traitement des déchets.

DIPRA – 65 rue de Luzais, 38070 St Quentin-Fallavier – France

Déclaration UE de conformité

Par la présente nous, DIPRA, déclarons être seul et unique responsable de la conformité des produits énoncés ci-dessous (Art.) aux principales exigences des directives européennes (EUdir.) indiquées et à toutes les modifications suivantes.

Art. PROTECTION MANQUE D'EAU - ref. 003361

EU dir. 2014/35/EU- Basse Tension

2011/65/EU-RoHS

Normes suivies

EN 60730-1: 2000+A12: 2003+AI: 2004+A13 :2004+AI 4: 2005+AI6: 2007 +A2: 2008 EN 60730-2-15:2010

EN 62321-3-1:2014 EN 62321-5:2014 EN 62321-4:2014 EEN 62321-6:2015

Emmanuelle Desecures – DG/CEO

Saint-Quentin-Fallavier, le 6 décembre 2019

